

# L'ECHO DE CORNILLON

## EDITO DU MAIRE

Après une période estivale qui a battu des records en termes de chaleur et de sécheresse, l'automne est arrivé et, avec lui, les premières pluies tant attendues. Souhaitons que l'hiver et le printemps nous apportent toute l'eau dont nous aurons besoin pour l'été prochain.

Grâce au comité des fêtes, aux associations et au dynamisme de ses habitants Cornillon est devenue une commune qui attire de plus en plus de nouveaux habitants. Nous leur souhaitons la bienvenue.



Je dois remercier encore une fois les nombreux Cornillonais qui répondent présents avec beaucoup d'enthousiasme lorsque nous faisons appel à eux pour entretenir et décorer notre village.

L'hiver arrive avec des risques de coupures d'électricité ponctuelles décidées par ENEDIS.

Vous trouverez plus de précisions à ce sujet dans ces pages.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une très belle année 2023. Je vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier dans la salle de la mairie pour partager ensemble la galette des rois.

Cordialement vôtre,

Denis CONIL



## TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES – TEOM –

Pourquoi augmente-t-elle alors que nous trions de plus en plus nos déchets ?

Cette taxe est liée à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).

La TGAP a fortement augmenté depuis le premier janvier 2021 et continuera d'augmenter jusqu'en 2025.

Cette augmentation en cinq ans est estimée à 40% par rapport au prix de 2020.

Elle a comme objectif de permettre le recyclage de davantage de déchets et de réduire encore l'enfouissement de déchets qui participe à la production de biogaz aggravant les effets du changement climatique.

Nous allons donc trier plus.... et payer plus.

C'est un effort qui nous est demandé, faisons-le en pensant à l'avenir pour nos enfants et petits-enfants.



### TRIER C'EST FACILE !

Je dépose en vrac dans ma poubelle jaune :



## ATTENTION AUX COUPURES !!

Cet hiver, en cas de déclenchement de la cellule de crise ENEDIS sur la consommation électrique, RTE (le Réseau de Transport d'Electricité) pourra prendre la décision de procéder à des délestages de secteur.

Ces délestages se traduiront par des coupures de la distribution d'électricité de deux heures maximum sur les créneaux horaires suivants : 8h – 13h et 17h30 – 20h30.

En prévention nous vous conseillons de garder à portée de main lampe de poche, frontale, téléphone portable, bougies ou autres sources de lumière et préparez un dîner aux chandelles !



Les collectivités concernées par les délestages ne seront prévenues que la veille après 21h30. Pour être mieux informés des éventuelles coupures vous avez la possibilité de vous inscrire sur le site internet : <http://www.monecowatt.fr>

## Cornillon c'est aussi :

### - Des activités associatives

Yoga le lundi de 17h à 19h	06.95.26.12.62
Harmonie Energétique le mardi de 9h30 à 11h	07.82.57.30.13
Tai Chi Chuan le mardi de 17h à 18h	06.73.44.73.58
Qi Gong le mardi de 18h à 19h30	06.73.44.73.58
Chorale le mercredi de 19h à 20h	06.41.59.95.02
Comité des fêtes jeux et goûter le jeudi de 14h30 à 17h30	<a href="mailto:comitedesfetes@cornillonsurloule">comitedesfetes@cornillonsurloule</a>
Ecole de musique le vendredi de 17h à 18h	06.41.59.95.02

### - Des commerces

Auberge de l'Oule restaurant	04.75.27.21.66
Cellier de Cornillon vin, produit locaux, exposition d'art	06.86.68.86.92
Fournil « les pains de Polo » boulangerie	06.71.67.34.63
Le plan d'eau du Pas des Ondes base de loisirs, restaurant et snack	06.28.49.61.78

## LA LETTRE DU COMITE DES FETES DU PAS DES ONDES.



Après bientôt 3 ans d'activités, le Comité des Fêtes de Cornillon continue ses festivités avec grand plaisir. De plus en plus de bénévoles ont rejoint le comité et une belle équipe dynamique et motivée s'est formée. Chacun donne de son temps comme il peut et c'est appréciable, il n'y a pas de petite participation. De la fête du pain à la cueillette du tilleul en passant par les châtaignes et le concours de soupe, le comité souhaite continuer ses animations intergénérationnelles qui permettent de se retrouver à toutes les saisons.

**Fête du pain** le 14 mai après plus de 200 pizzas et environ 70 pains, cette journée fût intense, « chaude » mais tellement festive



**Fête des voisins** 20 mai

**Le Tilleul** : quelle belle semaine autour du tilleul qui a réuni petits et grands, habitants du village, Ecole, résidents de la Marpa et de Clair Matin, de toute la vallée et même des touristes.





**La semaine bleue**, a permis de présenter l'exposition Bien vivre sous les Tilleuls, avec contes, goûter et activités de bien-être. L'exposition sur le Tilleul a beaucoup plu, après avoir séjournée à la mairie et au Cellier durant un mois (merci à Chantal d'avoir tenue les permanences régulières au Cellier), elle continue son voyage à Clair Matin, puis sera proposée à la Marpa et à l'Ecole.

**Après-midi Jeux** du jeudi, un petit noyau de joueurs se retrouvent régulièrement les jeudis



### **Fête des Corneilles**

**Concours de soupe**, belle participation des Cornillonnois et bonne ambiance. Cyril Lignac n'a qu'à bien se tenir !!!!

12 participants dont 3 nouveaux arrivants





L'année 2022 s'est terminée par décoration du village et la fête de Noël le samedi 3 décembre. Les châtaignes, le vin chaud et le boudin ont été bien appréciés et les bienvenus en cette journée pluvieuse, mais tout de même chaleureuse.

L'achat mutualisé du grand barnum blanc (avec le Blue Jazz de La Motte et le comité des Fêtes de Cornillac) a été très utile ce jour-là.

2023, que fait-on ?

Pourquoi arrêter des choses qui fonctionnent, donc on reprend tout comme en 2022, avec quelques idées en attente (vide grenier semi nocturne, sortie astronomie, participation à Octobre Rose et au téléthon....)

Vous avez des idées, ou souhaitez nous donner un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter, ou vous rajouter au groupe très actif WhatsApp du Comité (photos, échange, informations....) ou sur la page face book mise régulièrement à jour par Philippe.

Nous vous donnons RV le **vendredi 6 janvier 2023** autour de la galette des rois pour les vœux de la commune

L'équipe du Comité des Fêtes

### Deux nouveaux nés à Cornillon.



Austin Auberry est né le 24 juin 2022.

Anastasia Gaudibert Rochas est née le 07 août 2022.

Bienvenue à ces deux nouveaux Cornillonais et félicitations aux parents.



## INFOS PRATIQUE

### Mairie de Cornillon-sur-l'Oule

234 A rue la provençale

Cornillon sur l'Oule

Mail : [mairie.cornillon@orange.fr](mailto:mairie.cornillon@orange.fr)

Téléphone : 04.75.27.24.19

Permanence Mairie : lundi de 14h à 18h.

Site internet : [cornillonsurloule.fr](http://cornillonsurloule.fr)

### Numéros d'urgence :

Téléphone Pompier : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 17

Urgences sourds et malentendants : 114

SAMU social : 115

### Médecins :

Dr Michèle Martin

Rue du Bourg La Motte Chalancon

04.75.27.21.45

Dr Agnès Drieux

6 bis Place Léon et Georges Rolland

Rémuzat 04.75.28.23.22

### Ambulance Taxis VSL

Rémuzat ambulance : 04.75.27.84.19

### Déchetterie de la Motte Chalancon :

Mardi et samedi de 9h à 11h45



**Pharmacie :**

Pharmacie Vignes

Place Léon et Georges Rolland 04.75.27.86.82

**Infirmier(e)s :**

Maryline Combel 04.75.27.97.93

Corinne Milliere 06.45.20.61.83

Audrey Robert 04.75.27.33.58

Marie Noëlle Bouvier 04.75.27.81.84

Julia Memmi 06.83.10.87.87

Cécile Quilici 06.89.20.61.40

Kévin Voltucci 06.44.02.04.06

**Masseur-Kinésithérapeute :**

Christophe Gonzalez 04.75.26.31.64

Martial Bailly 06.84.71.25.69

**Agences postales :**

La Motte Chalancon 3631

Rémuzat 04 75 26 60 15



**Nettoyage et décoration du village.  
Cornillon, un village peuplé de ..... cantonniers !!!**



**Ça bosse dur pour que le village soit beau.**



**Très farouche le Cornillus vit dans les arbres !**



**Belle équipe.**



**Encore un grand merci à tous.**

**PROCES-VERBAL réunion du 10 octobre 2022 à 18H00**

Etaient présents : Mmes Paulette BERTRAND, Sandrine RIDEL, Jacqueline LEJEUNE, Joséphine MORIN, MM Denis CONIL, Jean-Louis FORSANS, Yannis ROCHAS

Date de convocation : 03/10/2022 secrétaire de séance : Jean-Louis FORSANS

Quorum : 4

Ordre du jour:

- Emprunt pour les travaux DECI
- Convention CC BDP pour instruction droit du sol
- Subvention comité des fêtes (achat barnum) et décision modificative
- Délibération actant la longueur de la voirie communale
- Modification des statuts du Syndicat Départemental de télévision
- Rapport de la Chambre des comptes pour la CC BDP
- Publicité des actes depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022
- Questions diverses

**1) Emprunts pour les travaux DECI**

Emprunt auprès du CREDIT AGRICOLE : 20 000€ sur 15 ans Taux : 2.4548%

POUR : 7 CONTRE : 0 Abstentions : 0

Décision modificative du budget, nécessaire car la première échéance interviendra le 27/11/22

POUR : 7 CONTRE : 0 Abstentions : 0

Prêt relais, court terme en attendant le remboursement de la TVA 4 000€

POUR : 6 CONTRE : 0 Abstention : 1 Sandrine RIDEL manque de précisions

**2) Subvention comité des fêtes (achat barnum) et décision modificative**

Subvention complémentaire pour le comité des fêtes pour aider à financer le barnum

Montant : 700€ décision modificative du budget

POUR : 7 CONTRE : 0 Abstentions : 0

**3) Dotation départementale à orientation voirie-délibération actant la longueur de la voirie communale**

Depuis 2016, le Département attribue une Dotation forfaitaire à orientation voirie.

Le calcul de cette dotation repose en partie sur la longueur de la voirie communale



(Voies communales et chemins ruraux)

Afin de mettre à jour les fichiers, le Conseil Départemental demande une délibération actant :

- la longueur des chemins ruraux revêtus
- la longueur des voies communales

Yannis ROCHAS a fait le recensement.

Délibération actant la longueur des chemins ruraux revêtus : 0 et longueur voies communales 13 300 m

POUR : 7    CONTRE : 0    Abstentions : 0

#### **4) modifications des statuts du SDTV**

Le conseil, majoritairement voudrait sortir du syndicat

POUR : 1 Denis CONIL    CONTRE : 1 JL FORSANS    Abstentions : 5 Yannis ROCHAS, Joséphine MORIN, Sandrine RIDEL, Jacqueline LEJEUNE, Paulette BERTRAND

#### **5) rapport de la Chambre des comptes pour la CCBDP**

Le débat s'instaure sur le tri sélectif

Les conseillers sont majoritairement opposés au transfert de compétence eau et assainissement à la communauté de communes

Tous les conseillers ont pris acte de ce rapport de la chambre régionale des comptes

#### **6) publicité des actes**

Le procès-verbal, à compter du 1<sup>er</sup> juillet devra contenir :

- Date et heure de la séance
- Nom du président, des conseillers présents ou représentés et du secrétaire de séance
- Le quorum
- L'ordre du jour
- Les délibérations adoptées
- Les demandes de scrutin particulier
- Le résultat des scrutins précisant, s'agissant des scrutins publics, le nom des votants et le sens de leur vote
- La teneur des discussions

Questions diverses :

Proposition de création d'un composteur collectif.

Projet d'aménagement du logement sous la mairie est toujours à l'étude

Infos sécheresse : l'arrêté incendie est levé, après une grosse baisse au mois de juin, la source du village est restée stable

La séance est levée à : 20H10

**Délibérations adoptées :**

DEL-01-10102022 emprunt 20 000€ au Crédit Agricole

DEL-02-10102022 décision modificative du budget

DEL-03-10102022 prêt relais TVA 4000€ Crédit Agricole

DEL-04-10102022 convention CCBDP pour instruction droit du sol

DEL-05-10102022 subvention comité des fêtes (achat barnum) et décision modificative

DEL-06-10102022 délibération actant la longueur de la voirie communale

DEL-07-10102022 modifications des statuts du SDTV

Le secrétaire de séance

Jean-Louis FORSANS

